

Spécialités : Médecin

# Facturer les actes

**CCP** (Consultation de Contraception et de Prévention)

**COE** (Consultation Obligatoire Enfant)

**CSO** (Consultation Suivi Obésité)

Rédigé le 21/ 05/2019

La convention médicale 2016 prévoit la création de nouveaux codes actes pour les actes complexes et très complexes.

Pour respecter le secret médical et conformément aux préconisations de la CNIL, les codes facturation affinés ne doivent pas être transmis aux organismes d'Assurance Maladie obligatoires et complémentaires.

### **Acte CCP** (Consultation de Contraception et de Prévention – 46 euros)

Pour les jeunes filles de 15 à 17 ans inclus.

Cet acte concerne l'Information sur les méthodes contraceptives et sur les MST/ conseille, prescrit et explique l'emploi de la méthode choisie et ses éventuelles interactions médicamenteuses/ conclusions dans le dossier patient/ la patiente peut demander l'anonymat de sa facture.

Le médecin devra alors utiliser le NIR Anonyme «contraception»: 2 55 55 55 CCC 042/XX(CCC étant le numéro de la caisse et XX la clé de contrôle) et indiquer la date de naissance réelle de l'assurée.

Conditions d'utilisation : prise en charge à 100% et en tiers payant.

#### Astuces

Pour connaître la clé de contrôle du numéro,

- utilisez le calculateur Windows en mode scientifique
- Entrer les 13 premiers chiffres
- Cliquer sur « mod »
- Entrer « 97 »
- Cliquer sur le signe moins «-»
- Entrer de nouveau « 97 »

Le résultat est la clé de contrôle. Évidemment, cette valeur étant négative, il ne faut garder que la valeur absolue.

### **Acte COE** (Consultation Obligatoire Enfant – 46 euros)

Cet acte valorise les 3 consultations obligatoires du nourrisson donnant lieu à certificat

Possibilité de facturer dans les 8 jours qui suivent la naissance, au cours du 9<sup>è</sup>memois ou du 10<sup>è</sup>memois et au cours du 24<sup>è</sup>memois ou du 25<sup>è</sup>memois de l'enfant.

Conditions d'utilisation : prise en charge à 100% en nature d'assurance MATERNITÉ

### **Acte CSO** (Consultation Suivi Obésité – 46 euros)

Enfant en risque avéré d'obésité de 3 à 12 ans inclus dont vous êtes le médecin traitant

Entretien de l'enfant et de sa famille / recherche d'éventuels signes de pathologie ou de comorbidité associés, de souffrance psychologique / explique le diagnostic à la famille et propose la prise en charge qu'il coordonne / inscrit les conclusions de cette consultation dans le dossier médical de l'enfant

Conditions d'utilisation : Possibilité de facturer 2 fois par an.